

DEPARTEMENT

PAS-de-CALAIS

ARRONDISSEMENT

BETHUNE

COMMUNE DE

LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JANVIER 2025

Délibération  
N°2025CM01

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf du mois de janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le vingt-deux janvier deux mille vingt-cinq et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Aimé ROUSSEY, Isabelle CAZIN, Johny GLAVIEUX, Dorothée HAUER, Delphine LECOCQ, Alain DIENI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Frédéric DISSAUX, Didier FATOU, Betty BEN, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Rosanna GILLET.

Était absent : Mr Frédéric DREZE

Pouvoirs :

Mr Frédéric DISSAUX à Mr Alain COQUERELLE

Mme Betty BEN à Mme Annick SAVOLDELLI

Madame Claudie MARTEL est élue Secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de travaux d'enfouissement et de réfection de voiries des rues Honneur et Patrie, Jules Ferry et du carrefour des rues Jules Guesde et Hernu.

Le montant de l'opération a été estimé à 757 207.21 €.

Il précise que pour l'enfouissement des réseaux la commune a obtenu l'aide financière de la Fédération Départementale du Pas-de-Calais

Considérant que cette opération est éligible à l'aide financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, priorité 2 « création ou réparation de voiries » pour les travaux d'enfouissement et de réfection des voiries et priorité 3 « éclairage public » pour la rénovation de l'éclairage public, il invite le conseil municipal à la solliciter.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

Vu le projet

Où l'exposé de Monsieur le Maire

DECIDE

D'APPROUVER le projet des travaux d'enfouissement et de réfection de voiries des rues Honneur et Patrie, Jules Ferry et du carrefour des rues Jules Guesde et Hernu.

Approbation du projet de  
travaux d'enfouissement et  
de réfection de voiries des  
rues Honneur et Patrie,  
Jules Ferry et du carrefour  
des rues Jules Guesde et  
Hernu

Demande de subvention au  
titre de la DETR

Convocation du  
22 janvier 2025

Nombre de conseillers  
en exercice : 23

Conseillers présents : 15

DE SOLLICITER pour cette opération la subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R).

D'ARRETER le plan de financement de l'opération comme suit :

| DEPENSES                               |                     | RECETTES                   |                     |                |
|----------------------------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|----------------|
| DESIGNATION                            | MONTANT HT          | DESIGNATION                | MONTANT HT          | %              |
| <b>TRAVAUX ELEGIBLES A LA DETR</b>     |                     |                            |                     |                |
| Maîtrise d'œuvre                       | 17 004,48 €         | Etat - DETR                | 141 217,44 €        | 20,00%         |
| Travaux de voirie éligibles à la DETR  | 408 880,00 €        | FDE 62                     | 93 590,00 €         | 13,25%         |
| Travaux d'enfouissement des réseaux    | 265 000,00 €        | Fonds propre de la commune | 471 279,77 €        | 66,75%         |
| Eclairage public                       | 15 202,73 €         |                            |                     |                |
| <b>SOUT TOTAL I</b>                    | <b>706 087,21 €</b> |                            | <b>706 087,21 €</b> | <b>100,00%</b> |
| <b>TRAVAUX NON ELEGIBLES A LA DETR</b> |                     |                            |                     |                |
| Restructuration de parkings en enrobés | 20 305,00 €         | Fonds propre de la commune | 51 120,00 €         | 100,00%        |
| Signalisation/Marquage au sol          | 18 765,00 €         |                            |                     |                |
| Espaces verts et mobilier urbain       | 12 050,00 €         |                            |                     |                |
| <b>SOUT TOTAL II</b>                   | <b>51 120,00 €</b>  | <b>SOUS-TOTAL II</b>       | <b>51 120,00 €</b>  | <b>100,00%</b> |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>757 207,21 €</b> | <b>TOTAL</b>               | <b>757 207,21 €</b> |                |

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Maire,

Philippe SCAILLIEREZ.